



## Aire 198, une alliance des quatre principales agglomérations pour se faire entendre

jeudi 18 septembre 2014, par [lpe](#)

C'est sous l'étiquette AIRE 198 que Xavier Bonnefont, Maire d'Angoulême, Jean-François Dauré, Président du Grand Angoulême, Jean-François Fountaine, Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, Jérôme Baloge, Maire de Niort et Président de la Communauté d'agglomération du Niortais et Alain Claeys, Député-Maire de Poitiers, Président de Grand Poitiers se sont rencontrés ce 18 septembre afin d'initier la réactivation de cette association quelque peu en sommeil ces dernières années, du moins médiatiquement.

Fondée en 1989, Aire 198 réunit historiquement les villes d'Angoulême, La Rochelle, Niort et Poitiers avec pour missions de "développer des projets communs, de favoriser les échanges et de construire une expertise". Déjà à cette époque, l'association avait permis aux élus de ces chefs-lieux de départements, d'être entendus lors de la négociation du contrat de plan 1989-1993.

Aujourd'hui, pour Alain Claeys, tout juste élu président de l'association, et seul membre du bureau à y avoir oeuvré avant les élections municipales de mars dernier, *"à défaut de grande métropole régionale, il est nécessaire en Poitou-Charentes de promouvoir une alliance métropolitaine. Cette alliance n'excluant pas, pour chaque collectivité, de nouer des relations privilégiées avec d'autres agglomérations voisines : Tours ou Limoges pour Poitiers, Bordeaux pour Angoulême par exemple."*



Passant outre les clivages politiques, les cinq élus entendent bien faire de ce réseau Aire 198 un point d'appui incontournable pour "se faire entendre" notamment auprès du Conseil régional ou des services de l'Etat. L'union fait la force, et ils l'ont bien compris. Le contrat de plan Etat-Région 2014-2020 va se dessiner sous peu, le Conseil régional s'est vu confier des missions nouvelles, notamment sur l'innovation et les fonds européens ; les élus veulent que leur stratégie de développement soit prise en compte : cohésion sociale, attractivité, politiques urbaines, enseignement supérieur et recherche, développement économique et innovation... Ce seront quelques uns de leurs premiers axes de travail.

Se pose aussi à travers cet enjeu, la question essentielle de la capacité d'investissement des collectivités. Avec des dotations de l'Etat en chute libre, des compétences accrues, des enjeux nouveaux à l'aube d'une réforme territoriale qui n'est pas encore claire, il faut occuper le terrain et se faire entendre.

Sans exclure la ruralité, les cinq élus semblaient unanimes sur l'importance du fait urbain. Xavier Bonnefont soulignait d'ailleurs que la population de l'agglomération d'Angoulême représente un tiers de celle du département de la Charente. Le rayonnement de notre région a également été évoqué, notamment par Jean-François Fountaine. L'action en la matière d'Aire 198 pourrait sans doute pallier à une absence flagrante d'agence de développement régionale.

Quant à leur place dans l'échiquier territorial, les élus des grandes agglomérations de la région, la situent juste en-dessous de celle du Conseil régional. L'échelon départemental semble avoir vécu.

CR

Plus : [www.aire198.org](http://www.aire198.org)